

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLF POUR 2020 - (N° 2272)

AMENDEMENT

N ° II-CD18

présenté par

M. Orphelin, M. Acquaviva, Mme Bagarry, Mme Chapelier, Mme Charrière, M. Clément,
Mme De Temmerman, Mme Frédérique Dumas, M. El Guerrab, M. Gouffier-Cha, M. Houlié,
M. Juanico, Mme Khedher, M. Marilossian, Mme Mörch, M. Nadot, M. Pancher,
Mme Valérie Petit, M. Renson, M. Vignal, M. Viry et M. Garot

ARTICLE ADDITIONNEL

APRÈS L'ARTICLE 76, insérer l'article suivant:

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.